

# La moitié de la population bénéficie d'une prestation de la CAF

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 106 • Juillet 2022

En décembre 2020, en Auvergne-Rhône-Alpes, 1,6 million de foyers perçoivent au moins une aide de la part de la Caisse d'allocations familiales (CAF). En prenant en compte l'allocataire principal, son conjoint et ses enfants, la moitié de la population est ainsi couverte dans l'un des trois domaines de compétence de la CAF : les besoins familiaux, le logement et l'insertion-solidarité. Les bénéficiaires vivent plus souvent au sein d'un couple avec enfants ou d'une famille monoparentale, et sont en moyenne plus jeunes que l'ensemble de la population régionale. La CAF joue un rôle important dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, où plus des trois quarts des habitants reçoivent une prestation.

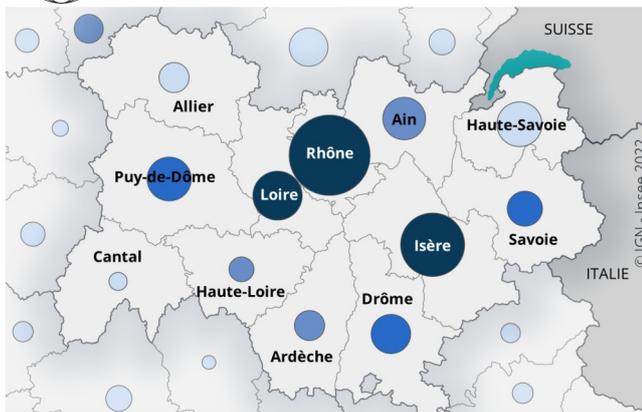
Cette étude vise à dresser le portrait des bénéficiaires de la Caisse d'allocations familiales (CAF), afin d'accompagner les acteurs locaux dans le déploiement des aides publiques.

## Un habitant sur deux appartient à un foyer allocataire

En décembre 2020, en Auvergne-Rhône-Alpes, 1,6 million de **foyers allocataires** perçoivent au moins une prestation de la CAF. Ces foyers, composés de l'allocataire principal et, le cas échéant, de son conjoint et de leurs enfants, regroupent 3,9 millions de personnes, dont 1,6 million d'enfants.

Ainsi, la moitié de la population régionale est bénéficiaire d'une aide de la CAF, soit un **taux de couverture** proche de celui de France métropolitaine ▶ **figure 1**

### ► 1. Bénéficiaires des CAF en décembre 2020, par département



**Lecture** : en décembre 2020, dans le Cantal, 53 100 personnes sont couvertes par au moins une prestation de la CAF, soit un taux de couverture de 38 %.  
Sources : Cnaf, fichier Allstat Fr6 décembre 2020, traitement : Cnaf, Insee ; Insee, Recensement de la population 2018.

Parmi les personnes bénéficiaires, 77 % perçoivent une allocation sous conditions de ressources, ce qui est le cas pour la majorité des prestations. Seules les allocations familiales (AF), l'allocation de soutien familial (ASF) et l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) sont versées sans conditions de ressources. Cette part est la plus importante dans l'Allier (84 %), département de la région le plus touché par la pauvreté.

Les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes reçoivent plus souvent des prestations familiales (38 % de la population) que des aides au logement (19 %) ou des prestations d'insertion-solidarité (18 %). Près de sept foyers allocataires sur dix ne bénéficient que d'un seul des trois types de prestations ▶ **figure 2**. Moins d'un foyer allocataire sur dix cumule les trois catégories de prestations.

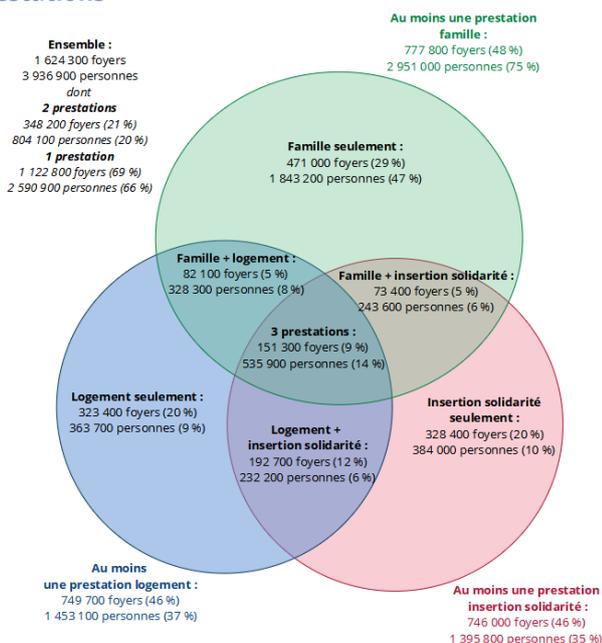
Près de 305 000 personnes bénéficiaires vivent dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Elles représentent plus des trois quarts de la population vivant en QPV et 4 % de la population régionale. Parmi les bénéficiaires d'aides de la CAF en QPV, plus d'un sur cinq (22 %) cumule les trois catégories de prestations, contre 9 % au niveau régional.

### Des prestations d'abord à destination des familles

Parmi l'ensemble des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes couverts par une prestation de la CAF, 77 % vivent au sein d'une famille avec enfants, contre 58 % de la population régionale. Les personnes bénéficiaires d'aides de la CAF sont plus souvent en couple avec enfants (62 % contre 47 % dans la région) ou en famille monoparentale (15 % contre 11 %). Les personnes seules sont également plus concernées, car tout comme les familles monoparentales, elles sont plus souvent exposées à la précarité. À l'inverse, les personnes vivant en couple sans enfant bénéficient peu des aides de la CAF, essentiellement destinées aux familles.

Aussi, plus de la moitié des référents des foyers allocataires ont moins de 39 ans. La part des référents âgés de 15 à 39 ans est particulièrement importante au sein des foyers percevant une prestation d'insertion-solidarité (55 %) ou liée au logement (52 %).

## ► 2. Répartition des foyers allocataires et des personnes bénéficiaires de la CAF selon le type de prestations



**Lecture :** en Auvergne-Rhône-Alpes, 777 800 foyers reçoivent au moins une prestation "famille" de la CAF, soit 48 % des foyers allocataires. Cela concerne 2 951 000 personnes, soit 75 % de l'ensemble des personnes couvertes par une prestation CAF.

Source : Cnaf, fichier Allstat Fr6 décembre 2020, traitement : Cnaf, Insee

### 3 millions d'habitants bénéficient d'une prestation liée aux besoins des enfants

En décembre 2020, 778 000 foyers allocataires d'Auvergne-Rhône-Alpes bénéficient d'une prestation liée aux besoins des enfants. Près de 3 millions de personnes sont ainsi couvertes, soit 38 % des habitants de la région, un taux de couverture proche de celui de France métropolitaine.

Trois foyers concernés sur quatre bénéficient des allocations familiales, qui peuvent être demandées dès deux enfants de moins de 20 ans à charge. Celles-ci sont attribuées indépendamment de la situation familiale et des revenus du ménage, mais sont toutefois

dégressives selon les ressources. Le Rhône et l'Isère, qui accueillent de nombreux enfants, présentent les taux de couverture les plus élevés (respectivement 42 % et 41 %), le plus bas étant observé dans le Cantal (26 %), dont la population vieillit. Les foyers accueillant des enfants de moins de 3 ans peuvent également prétendre à la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Ainsi, 895 000 personnes en bénéficient en 2020, soit 11 % des habitants de la région.

### 1,5 million d'habitants bénéficient d'une prestation logement

Les trois principales aides au logement sont l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF), et l'allocation de logement sociale (ALS). En décembre 2020, 750 000 foyers en ont bénéficié dans la région, correspondant à près de 1,5 million de personnes, soit un habitant sur cinq, comme au niveau national. Il s'agit souvent de personnes vivant seules. La population couverte par les prestations logement est proportionnellement plus importante dans le Rhône (24 %) et la Loire (21 %), alors qu'elle est plus faible en Haute-Savoie (11 %) et dans le Cantal (12 %). Au sein de ces bénéficiaires, 116 800 personnes, soit 8 %, sont des étudiants. Ils sont souvent localisés dans les grandes agglomérations de la région, qui concentrent les établissements d'enseignement supérieur.

### 1,4 million d'habitants bénéficient d'une prestation d'insertion-solidarité

Dans la région, 1,4 million de personnes perçoivent une prestation d'insertion-solidarité. Cela représente 18 % de la population régionale soit deux points de moins qu'au niveau national. Parmi ces bénéficiaires, 342 000 personnes (4 % de la population régionale) bénéficient du revenu de solidarité active (RSA) et 964 000 perçoivent la prime d'activité (soit 12 % des habitants de la région). Le nombre de bénéficiaires du RSA a d'ailleurs connu un fort pic en 2020, avant de revenir à son niveau d'avant-crise ► [pour en savoir plus](#).

Dans l'Allier, la Loire et le Rhône, un habitant sur cinq est couvert par au moins une prestation de solidarité et de soutien à l'activité, alors que c'est le cas pour seulement 11 % des Haut-Savoyards. ●

Emma Bianco, Sandrine Chaumeron, Insee

#### ► Définitions

Un **foyer allocataire** regroupe le responsable du dossier CAF et ses éventuels ayants-droits (conjoint(e), enfants et autres personnes à charge). Le **taux de couverture** mesure la part des personnes couvertes par au moins une prestation CAF dans la population totale, (c'est-à-dire toutes les personnes qui bénéficient directement ou indirectement d'une prestation CAF, en étant membres d'un foyer allocataire). Les **prestations familiales** peuvent être versées soit sous conditions de ressources (prestation d'accueil du jeune enfant (Paje), allocation de rentrée scolaire (ARS) et complément familial (CF)), soit sans conditions de ressources (allocations familiales (AF), allocation de soutien familial (ASF) et allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)). Les **prestations d'aide au logement** comprennent l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) et l'allocation de logement sociale (ALS). Les **compléments de revenus de solidarité et d'insertion** comprennent la prime d'activité, le revenu de solidarité active (RSA) et l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

#### ► Sources

Cette étude exploite les données sur les allocataires CAF, provenant des fichiers des **Caisses d'allocations familiales**. Le champ est celui de l'ensemble des foyers allocataires ayant un droit versable à au moins une prestation au cours du mois de décembre 2020 ou à une prestation versée en une seule fois au cours de l'année, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il existe d'autres types de prestations sociales gérées par d'autres organismes publics (par exemple l'allocation de soutien aux personnes âgées), qui ne sont pas analysées dans cette étude. D'autre part, les personnes qui auraient des droits mais n'en bénéficieraient pas parce qu'elles y auraient renoncé ne sont pas couvertes par le champ de l'étude.

#### ► Pour en savoir plus

- « Début 2022, le nombre de bénéficiaires du RSA retrouve son niveau d'avant-crise », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 107, juillet 2022.
- « Politique de la ville : 1,6 million de foyers allocataires CAF dans les quartiers en décembre 2018 », *Insee Focus* n° 175, décembre 2019.
- « En 2020, les aides des Caisses d'allocations familiales bénéficient à 2,7 millions de Néo-Aquitains », *Insee Analyses Nouvelle Aquitaine* n° 118, mars 2022.

